Formation en visio-conférence

chez vous en communication avec Assesse, Belgique

Dates, Horaires, conditions matérielles

Dates

Selon les séminaires.

Horaires

Jour 1 de 10h à 20h Autres jours de 9h à 20h Dernier Jour de 9h à 16h

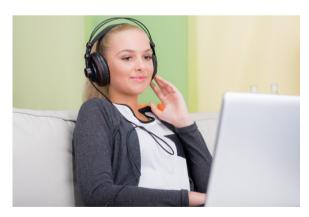
Ce ne peut être une participation en dilettante, une écoute d'une oreille en vaquant à vos occupations, n'est-ce pas?

Donc, à vous de vous organiser pour ne pas être perturbés par l'intervention de personnes extérieures, par des tâches professionnelles, ménagères ou autres.

Des temps de pause sont prévus régulièrement au cours de la journée et pour le repas du midi.

Nous vous demandons d'être prêt avec 5 minutes d'avance afin de commencer à l'heure prévue.

Conditions matérielles



En ce qui concerne les conditions matérielles, vous aurez besoin d'un ordinateur (PC ou Mac) ou d'une tablette, avec une bonne connexion internet.

Un casque (ou oreillettes) avec micro est également nécessaire pour éviter les voix en écho ou les bruits de fond parasites. Vous pouvez en trouver à une trentaine d'euros.

Pensez à préparer à proximité bouteille, mouchoir, gilet, bloc-notes, stylo.

Afin d'être prêt le 1er jour du séminaire, Véronique qui s'occupe de l'organisation prendra RDV avec vous 10 jours ou 5 jours avant le début du séminaire pour :

- vous aider à installer le logiciel utilisé pour la visio conférence
- faire les tests avec vous de connexion internet, les test audio et les test microphone

Autre information

Consommation de substances psychotropes

Un psychotrope est une substance qui affecte l'activité cérébrale au niveau du système nerveux central. L'alcool et le cannabis en font partie et génèrent un état modifié de conscience artificiel. Le séminaire TAP/Entrez dans l'éveil développe au contraire la capacité naturelle et autonome du cerveau à basculer de l'état de conscience habituel (correspondant à l'activation du réseau neuronal par défaut et donc à l'identification au petit moi) sur l'état de conscience non-conditionné (Présence). En forçant artificiellement le passage à un état modifié de conscience, la consommation d'alcool ou de cannabis empêche le développement de cette capacité naturelle et va donc à contre-courant de l'effet recherché par les pratiques enseignées durant nos séminaires. Il vous est donc demandé de ne pas consommer d'alcool ou de cannabis pendant le séminaire et d'arrêter de la consommation de cannabis 2 semaines avant ce dernier.

Si vous avez des questions, contactez Véronique sur ce mail :

organisation@theoneprocess.com